ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 19 / 12 / 2025 à 07:55

Date de publication : jeudi 25 septembre 2025 à 03:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par acte sous seing privé en date du 25/09/2025, il a été constitué une Société par actions simplifiée à assoicée unique dénommée : SAMP PR

Siège social : 65 Chemin de Samp

26600 CROZES-HERMITAGE

Capital : 3.844.962,00 €

Objet : Acquérir, détenir, gérer toutes participations dans des sociétés exerçant leur activité civile ou commerciale, en France ou à l'étranger. Acheter, gérer, vendre tout portefeuille d'actions, de parts, d'obligations et de titres de toutes sortes. Réaliser toutes prestations de services et de conseils en tous domaines où la législation et la réglementation en vigueur ne l'interdisent pas. Acquisition, par voie d'apport ou d'achat, la restructuration (lotissement, mise en copropriété), la revente totale ou partielle, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration et l'exploitation, de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même, ou par un mandataire ; chaque action donne droit à une voix.

Cession d'actions : Sauf si la Société ne comprend qu'un seul associé, toute cession d'actions à des tiers non associés, ainsi que toute transmission d'actions par voie

de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, à titre onéreux ou gratuit, soit à un conjoint, soit à

un ascendant ou à un descendant, est soumise à l’agrément préalable du Comité de Direction.

Président : Paul RANCONY, demeurant 6 Allée du Parc 69003 LYON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/ea8c48f9-fd72-4dc6-8fc8-74fda5488e08-form-instance